

Bulletin municipal Saint-Clair-de-Halouze



**TOUR DE
FRANCE**

**PARCOURS
2025**

Jeudi 10 juillet 2025

Juin 2025

Sommaire

02 Éditorial

03 Infos Mairie – Démarches administratives

04 Panneau Pocket

04 État civil

05 Ce qu'il s'est passé dans le village

08 L'essentiel des conseils municipaux

14 Commerces, artisans, entreprises

16 Centre de loisirs

17 Agenda

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : de 16h00 à 19h00
- Mardi : de 9h00 à 12h30
- Jeudi : de 15h00 à 17h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h30

Permanence du Maire :

tous les mardis de 9h00 à 10h00

Tél. : 02.33.66.91.72

www.saintclairdehalouze.fr

Mail : mairie@saintclairdehalouze.fr



Commune de Saint Clair de Halouze : Infos



**Fermeture de la
mairie pour congés
du 15 au 18 juillet et
du 7 au 27 août 2025**

Le bulletin municipal de Saint-Clair-de-Halouze est édité à 450 exemplaires.
Il est distribué à tous les foyers halouziens et en dépôt à la Mairie.

Rédaction, conception graphique et mise en page : Armelle Rousier

Crédits photos : Armelle Rousier / Mairie de Saint-Clair-de-Halouze (sauf mention contraire)

Si vous souhaitez faire passer une info dans le prochain bulletin qui paraîtra début décembre 2025, merci d'envoyer vos textes et images au secrétariat de mairie avant le 30 octobre.

Éditorial



Chères habitantes, chers habitants,

Le mois de juin marque le début d'un été que nous espérons serein et chaleureux.

Après un printemps chargé de projets, notre commune maintient son dynamisme avec plusieurs évènements et chantiers importants à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles des associations, le personnel et le conseil municipal qui ont su œuvrer au bon déroulement des manifestations du premier semestre. Grâce à votre engagement, notre commune maintient son dynamisme et sa convivialité, dans un esprit de solidarité.

Cet été plusieurs rendez-vous nous attendent, tout d'abord la fête communale organisée le jour de la fête de la musique, avec la participation du Conservatoire de Flers qui proposera un concert à 14h dans le Bourg.

Pour les rendez-vous de l'été, une animation Flers Agglo est prévue le 2 août à 18h30 sur le terrain aménagé au Centre du Bourg.

Un évènement qui restera dans nos souvenirs avec le 10 juillet, le passage du Tour de France qui traversera notre village. Pour tous les anciens, cette étape du Tour de France leur rappellera celui de 1964. Cette année-là, un coureur de la commune participait et terminait 19^{ème} au classement général.

Son nom, Joseph Novalès .

Ces moments renforceront la convivialité entre les habitants et participeront à l'amélioration de notre cadre de vie.

Pour ce qui est des travaux 2025 : cette année, a été voté au conseil municipal la réfection de la route de la Verrerie ainsi que du chemin de l'Épinardière. En ce qui concerne la sécurisation de la RD 217, une phase de simulation sera mise en place fin juillet par Flers Agglo avant un début des travaux prévu pour début octobre (sous réserve de la disponibilité des services).

La structure de jeux de l'école maternelle vétuste et cassée sera remplacée aux vacances d'été.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bon été et des vacances pleines de soleil et de bonheur.

Bien à vous,

Le Maire
Jean-Luc Champin

Infos Mairie

Brûlage des végétaux

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental stipule : « **Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés (déchets verts...) est interdit ainsi que la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel** ».

Régulièrement, nous constatons que des particuliers continuent de brûler des déchets verts (tontes de pelouse, branchages...) **ce qui est interdit car nocif**. En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

La déchetterie est ouverte gratuitement aux particuliers pour qu'ils y déposent, outre les tontes de pelouse et les branchages, tous les objets encombrants, de même que les huiles, les piles, etc...

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- > les jours ouvrables : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- > les samedis : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- > les dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00

Aboiements : Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins. Aboier est un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, dépassent l'inconvénient normal de voisinage et constituent un trouble anormal et une nuisance.

Porter atteinte à la tranquillité du voisinage est puni d'une amende de 3^{ème} classe (jusqu'à 450 €).

Il en est de même pour les bruits liés à la musique. Après 22h, cela peut faire l'objet de plainte pour **tapage nocturne**.

Coupes et abattages d'arbres sur les communes de Flers Agglo

En application des articles L 421-4 et R 421-23-g du Code de l'Urbanisme, les coupes et abattages d'arbres dans les bois, forêts ou parcs (y compris les haies) sont soumis à Déclaration Préalable à déposer à la Mairie du lieu des travaux, sur les 42 communes de Flers Agglo.

Cette disposition concerne les coupes et abattages d'arbres, des haies, bois, forêts ou parcs privés ou publics, des communes de Flers Agglo.

Ne sont pas concernés les travaux d'entretien.

Infos Mairie

Entretien des haies

Toute personne propriétaire de haies en bordure des routes et chemins communaux est priée de les entretenir régulièrement.

MERCI DE RESPECTER CES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

Panneau Pocket

Être informé en temps réel, c'est essentiel.

Panneau Pocket est une application mobile qui vous permet de rester connecté à la commune et à ses actualités en un clin d'œil !

Une fois téléchargée, elle vous donne accès à toutes les informations importantes de votre commune : informations pratiques, événements, alertes et urgences locales...

Gratuite et anonyme, elle est disponible sur PlayStore, AppStore et AppGallery.



État civil

Décès

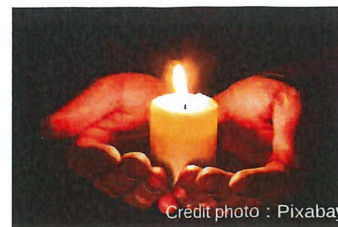
Pascal Lebreton, le 17 novembre 2024

Yves Thomas, le 14 décembre 2024

Régine Cochetoux, épouse Lherondel, le 28 mars 2025

Claude Gallier, le 04 mai 2025

Madeleine Maignan, veuve Brard, le 06 mai 2025



Crédit photo : Pixabay

Ce qu'il s'est passé dans le village

Vœux 2025



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée vendredi 10 janvier 2025, à la salle des fêtes, en présence de Mme Chantal Jourdan, députée de l'Orne, Mme Béatrice Guyot, conseillère départementale et M. Yves Goasdoué, président de Flers Agglo.

A cette occasion, M. Jean-Luc Champin a rappelé les travaux réalisés par la commune et annoncé les projets à venir. M. Yves Goasdoué a par la suite tenu à souligner le dynamisme de notre commune et remercier les élus, agents, entreprises et habitants qui la font vivre.

Adressage

L'adressage est terminé. De nouveaux panneaux routiers ont été installés, indiquant les nouvelles routes, chemins, impasses...

Pour les habitants concernés, le service postal vous a adressé votre numéro de plaque. Si ce n'est pas le cas, veuillez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture.



Campagne de stérilisation des chats errants



Deux campagnes de stérilisation des chats errants ont été menées : une dans les cités et une dans le bourg. Six chats ont été opérés. D'autres campagnes seront menées au cours de l'année 2025. Vous en serez informés par Panneau Pocket et dans vos boîtes à lettres.

Merci de ne pas nourrir les chats errants durant ces périodes, afin de faciliter leur capture.

Nettoyage du monument aux morts

Le monument aux morts a été nettoyé à haute pression par les agents communaux, afin de lui redonner un aspect neuf.



Armoire ignifuge

La commune s'est dotée d'une armoire ignifuge afin de conserver en sécurité les documents officiels tels les registres d'état civil.



Ce qu'il s'est passé dans le village

Noël pour les élèves de l'école



Vendredi 20 décembre 2024, les élèves du RPI La Chapelle-Biche / Saint-Clair-de-Halouze ont eu le plaisir d'assister au spectacle musical participatif « La machinason » de Duozotic, financé par les deux communes. La journée s'est poursuivie avec le repas de Noël.

Pour terminer, la rencontre avec le Père Noël, venu spécialement en camion de pompier, leur a permis de découvrir les cadeaux offerts par l'APE : des jeux d'extérieur (pédaliers, Puissance 4 géant, Lego XXL), ainsi que pour chaque enfant des chocolats fabriqués localement à Saint Cornier des Landes et un livre.

Tripes Belote



Le Racing Club de Halouze a renouvelé une fois de plus son week-end tripes belote les 2 et 3 mars derniers, qui rencontre toujours un franc succès.

Vernissage de l'exposition de Didier Avenel et des élèves



Vendredi 21 mars à 17h, à la médiathèque Atout Lire a eu lieu le vernissage de l'exposition de Didier Avenel et des élèves de la classe de CM2 de Jean-François Gibeau. L'artiste a travaillé avec les élèves sur le thème du constructivisme à la façon de Fernand Léger, avec le chevalement de la mine de fer pour sujet.

En présence de Mme Valérie Alain, vice-présidente du conseil départemental de l'Orne en charge de la culture, de Mme Béatrice Guyot, vice-présidente de Flers Agglo et conseillère départementale, de membres du Fond départemental d'art contemporain, de M. le Maire et de conseillers municipaux, les élèves ont chaleureusement remercié l'artiste pour son accompagnement, sa patience et le partage de sa passion.

La bibliothèque fête cette année ses 25 bougies. Elle a vu le jour en 2000, avec l'appui de M. Guy Jaglin, alors Maire de la commune, comme l'a rappelé Nadine Debus, responsable de la médiathèque.

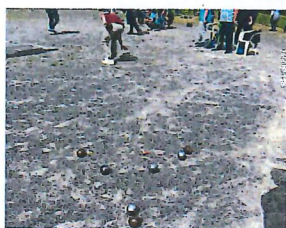
Ce qu'il s'est passé dans le village

Concert Hōrō-Sha

Samedi 15 mars, la médiathèque Atout Lire proposait un concert d'Hōrō-Sha. Les musiques originales du groupe aux accents pop-mélancoliques ont fait vibrer la salle des fêtes pendant plus d'une heure.



Tournoi de pétanque



Le succès du tournoi de pétanque organisé par le Racing club de Halouze ne se dément pas, comme l'atteste celui du 26 avril dernier, où de nombreuses équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et sous un soleil radieux.

Gratifieria – karaoké

La Cabane à bidules a elle aussi fêté le printemps, avec sa gratifieria organisée sur le parking de l'ancienne école des Minoiseaux. La journée s'est poursuivie en musique avec le karaoké, qui a attiré une petite centaine de chanteuses et chanteurs de tout âge.



Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 21 avril s'est déroulée la chasse aux œufs de Pâques pour les élèves du RPI de Saint-Clair-de-Halouze / La Chapelle-Biche. Sous le soleil de printemps, 43 enfants enjoués ont recherché leurs œufs en forêt de Saint-Clair, sur le site du Centre aéré Marcel Delaunay.



Célébration de la victoire de 1945



Vendredi 9 mai a eu lieu la célébration de la victoire du 8 mai 1945, rendant hommage à tous les morts de la Seconde Guerre mondiale. Le cortège, composé d'anciens combattants, d'élus et des élèves de l'école primaire, s'est rendu au monument aux morts y déposer une gerbe.

Cinq élèves se sont partagé la lecture du message du Ministre des Armées et de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, aidés de l'enseignante Céline Blanchet et du conseiller municipal Michel Pringault : Théo Esnault, Aude Fouilleul, François Meunier, Anaël Pesquerel, Sacha Poulain-Muzard.

L'essentiel des conseils municipaux

Versions simplifiées – L'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie et sur le site Internet de la commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 2025

Présents : Jean-Luc Champin, Nathalie Guitton, Christophe Amice, Marjorie Pottier, Angélique Laurent, Richard Provost, Michel Pringault, Armelle Rousier

* Identification et stérilisation des chats errants

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la prolifération des chats errants représente une problématique d'ordre sanitaire. La solution la plus appropriée, pour lutter contre cette prolifération, et qui respecte à la fois le bien-être de l'animal et le respect des règles sanitaires, est d'organiser des campagnes de capture et de stérilisation des chats errants.

Néanmoins, ces campagnes et ces interventions sont coûteuses d'un point de vue financier et humain.

Il est proposé au conseil municipal de conclure une convention avec la Fondation 30 Millions d'amis et de verser la somme de 825 € à la fondation, soit 50% des frais de stérilisation et d'identification (sur la base estimée de la capture de 15 chats).

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de conclure cette convention pour la mise en œuvre du partenariat.

* Défense incendie

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'installer un poteau incendie à proximité du centre aéré, suite à la visite de sécurité de l'établissement du centre aéré. Cette installation permettra également de protéger l'ensemble du lieu-dit « Le Rocher » avec une défense incendie normalisée. Il a été proposé par les services de Flers Agglo d'installer à l'entrée de ce chemin un poteau de défense incendie. Flers Agglo propose un devis d'un montant de 5 757,82 € TTC.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

* Sécurisation du carrefour de la rue de Beauvallon

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser la sécurisation du carrefour de la rue de Beauvallon avec la route de Flers (RD 217) par la création d'un plateau surélevé. Le projet permettra de sécuriser les piétons mais aussi la circulation des véhicules au niveau de cette intersection.

Le bureau d'études de Flers Agglo a réalisé un avant-projet chiffré à hauteur de 46 553,76 € HT soit 55 864,51 € TTC.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter différentes subventions :

- DETR (dotation des Territoires Ruraux) à hauteur de 29,86 % des travaux soit la somme de 13 900 €,

- FAL (Fonds d'action locale) à hauteur de 50,05 % des travaux soit 23 300 €.

Il resterait à la charge de la commune 20,09% du montant HT des travaux soit la somme de 9 353,76 €.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2025

Présents : Jean-Luc Champin, Nathalie Guitton, Christophe Amice, Marjorie Pottier, Angélique Laurent, Richard Provost, Michel Pringault, Armelle Rousier

* Subventions aux associations

Associations de St Clair	Subvention
Anciens combattants	250,00 €
Ass. Parents d'élèves	400,00 €
Coop Ecole Elémentaire	300,00 €
Club de l'amitié	100,00 €
Familles Rurales	650,00 €
Gymnastique	650,00 €
RCH	600,00 €
Centre Aéré	550,00 €
Sambo	300,00 €
La Cabane à Bidules	200,00 €
Train des loisirs	200,00 €
Restaurant scolaire	19 000,00 €
Famille Rurales : repas des anciens	2 515,00 €
Associations hors St Clair	Subvention
Amicale des Pompiers de Lonlay	150,00 €
Aide à Domicile en milieu rural	300,00 €
Le Savoir et le Fer	400,00 €
TOTAL	26 565,00 €

* Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025.

TAXES	Taux d'imposition 2025
Foncière (non bâti)	54.23
Foncière (bâti) taux communal	49.55
D'habitation des résidences secondaires	14.26

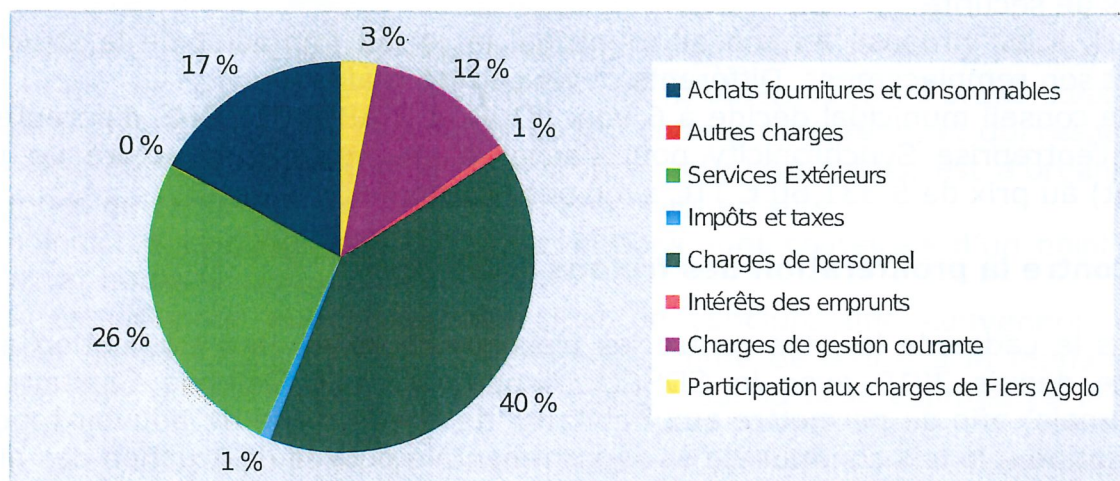
L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2025 (suite)

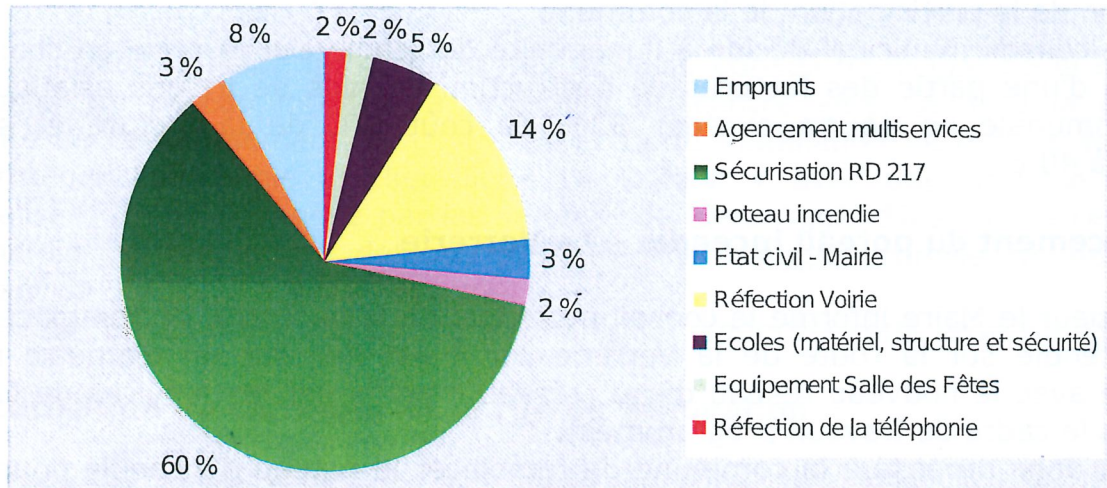
* Budget 2025

Pour connaître les données chiffrées précises, n'hésitez pas à vous rendre en mairie où ils sont à votre disposition aux heures d'ouverture.

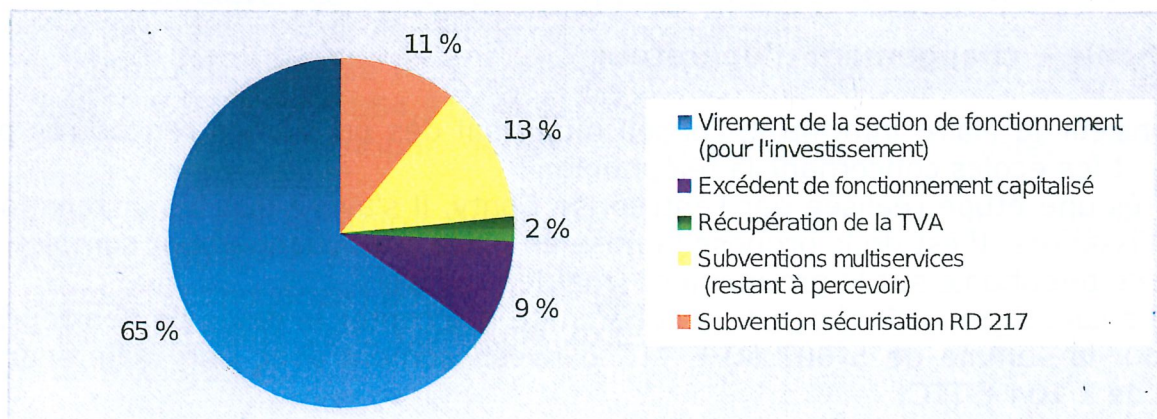
- Dépenses de fonctionnement (en %)



- Dépenses d'investissement (en %)



- Recettes d'investissement (en %)



L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2025 (suite)

* École maternelle – remplacement de la structure de jeux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la structure de jeux de l'école maternelle s'est récemment dégradée. A terme, cela pourrait poser des problèmes de sécurité.

Aussi, il est proposé au conseil municipal le retrait immédiat de la structure actuelle et son remplacement. Différents devis ont été réalisés.

> Le conseil municipal décide à 6 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS d'accepter le devis de l'entreprise Synchronicity pour l'achat d'une nouvelle structure de jeux (Arbri'saut) au prix de 5 331,60 € TTC avec pose comprise.

* Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, une convention avait été signée depuis 2019 avec le GDSCO (Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel Ornais) afin de permettre aux habitants de la commune de pouvoir toucher une subvention à la fois communale et départementale pour la destruction des nids.

Toutefois, depuis cette année, le département a décidé de ne plus verser d'aide financière pour la destruction des nids. Il est donc proposé à la commune de renouveler cette convention avec le GDSCO pour l'année 2025 avec une modification de la participation de la commune.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la prise en charge, pour 2025 d'une partie des factures de destruction de nids de frelons asiatiques. L'aide communale ne pourra excéder 33% du coût TTC de la facture et sera plafonnée à 40 €.

* Remplacement du poteau incendie – La Verrerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de remplacer le poteau incendie sur la route de la Verrerie car il est fixé sur un diamètre non compatible avec le nouveau réseau d'eau (réseau modifié par les services de Flers Agglo dans le cadre de travaux programmés).

Il est donc proposé à la commune de remplacer le poteau d'incendie pour un montant de 5 543,50 € TTC, devis réalisé par Flers Agglo.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

* Téléphonie – changement d'opérateur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes rencontrés par la mairie et les écoles concernant la téléphonie.

Après une étude réalisée par l'entreprise Conty, il s'avère que les installations sont vieillissantes. Il est donc proposé la mise en place d'un changement complet du système de téléphonie sur le groupement (mairie/écoles).

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise Conty pour la somme de 5 607,60 € TTC d'investissement avec une maintenance annuelle de 1 104 € TTC.

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2025 (suite)

* État civil – achat d'une armoire ignifugée

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de détenir une armoire ignifugée pour protéger les registres d'État Civil contre le risque incendie.

Il est proposé de retenir l'offre de prix de l'entreprise Sedi Équipement, pour un montant de 6 888 € TTC.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

* Sécurisation routière – panneau lumineux école

Monsieur le Maire interpelle le conseil municipal sur la vitesse de certains véhicules à proximité de l'école malgré les panneaux « zone 30 ». Il propose au conseil l'achat de panneau lumineux clignotant afin de signaler la sortie de l'école.

Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise TRAFIC au prix de 4 416 € TTC.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.

* Frais de transport – bénévoles médiathèque

Chaque année, des bénévoles de la médiathèque se rendent à Alençon à la médiathèque départementale afin d'y choisir des nouveaux livres pour mettre à la disposition de nos citoyens. Certains y vont également pour suivre des formations.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité le remboursement des frais aux bénévoles pour un montant de 184,50 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2025

Présents : Jean-Luc Champin, Nathalie Guitton, Christophe Amice, Marjorie Pottier, Angélique Laurent, Arnaud Pilard, Richard Provost, Michel Pringault, Armelle Rousier

* Salle des fêtes – location pour les inhumations

Le conseil municipal, après avoir examiné la situation et les besoins liés à la gestion de la salle des fêtes notamment lors des réunions de famille après les inhumations, décide ce qui suit :

Considérant :

- la nécessité de couvrir les coûts liés à l'entretien et au chauffage de la salle.
- la survenue d'abus ou d'utilisations inappropriées
- la volonté d'assurer une gestion durable de la salle pour tous les usagers.

> Le conseil municipal décide à 8 Voix POUR et 1 Voix CONTRE **de fixer le prix de la location de la salle des fêtes à la somme de 50 euros pour les réunions de famille après une inhumation (sous réserve de la disponibilité de la salle), à compter du 21 mai 2025.**

L'essentiel des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2025 (suite)

* Remboursement de frais

Deux conseillères municipales ont acheté des fournitures alimentaires pour la chasse aux œufs de Pâques organisée pour les enfants des écoles communales, pour un montant total de 114,20 €.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le remboursement de cette somme aux conseillères concernées.

* Voirie – réfection du chemin de l'Épinardière et de la route de la Verrerie

Mme Nathalie Guitton alerte sur l'état du chemin de l'Épinardière et la route de la Verrerie (anciennement route du Châtellier), qui sont particulièrement abîmés et nécessitent une réfection importante et urgente. Des devis ont été demandés.

Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise PROD'HOMME BTP située à Athis de l'Orne pour la somme totale de 48 475,80 € TTC.

> Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise PROD'HOMME pour la réfection du chemin de l'Épinardière et de la Route de la Verrerie pour la somme totale de 48 475,80 € TTC.

* Logement communal – loyer complémentaire

Le conseil municipal a examiné la situation relative à la remise du logement situé 2 rue de Larchamp.

Les clés du logement ont été rendues le 7 avril (au lieu du 17 mars initialement fixé) sans pouvoir accéder à l'intérieur compte tenu de la coupure du compteur EDF par la locataire (rideaux de fer électriques abaissés). Il a été constaté à cette même date que la cour intérieure du logement n'avait été ni vidée ni nettoyée.

Une demande de remise en état pour le 1^{er} mai a été demandée.

Le loyer de mars a fait l'objet d'une gratuité pour faciliter l'emménagement de la locataire.

> Considérant que la cour n'était pas complètement nettoyée et vidée au 1^{er} mai et qu'elle ne l'est toujours pas à ce jour, le conseil municipal décide à l'unanimité de réclamer le règlement du loyer du mois d'avril soit la somme de 139,82 €.

Commerces, artisans, entreprises



Séverine Coiffure

2 route de Flers
02 33 96 32 61



Distributeur de pizzas

Gang of Pizza
2 route de Flers

Fox Taxi

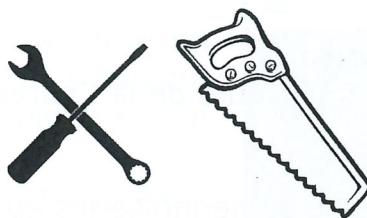
06 60 84 53 04

Maison médicale

Cabinet d'infirmier.e.s
34 route de Flers
02 33 66 90 32

Sébastien Caillebotte

Petits travaux
de bricolage
06 37 93 61 56



Les toits de la mine

Charpente / couverture /
isolation / ramonage
06 33 96 35 71

Stéphane Caillebotte

Plomberie
06 36 85 14 96

BC plomberie

Plomberie / chauffage
06 89 15 91 29

Écuries de Beauvallon

Route de la Hausnière
02 33 14 64 90



SD Paysage

Entretien des extérieurs
06 83 26 01 93

JE Tatoo

06 89 89 98 70

Mickaël Lhomer

Artisan peintre
06 26 22 15 61

Édouard Éducateur canin

3 chemin des écoliers
06 67 79 62 46



Commerces, artisans, entreprises

Bar Tabac Épicerie



Nouveau dans votre épicerie

Viande locale à vendre, « Les éleveurs de la Charentonne » à Gacé (Orne).

Rappel !

Pensez à commander vos pains et viennoiseries au plus tard la veille, pour une meilleure gestion des stocks par la commerçante, et éviter les pertes.

Agence postale communale



AGENCE
COMMUNALE

Nouveaux horaires

(essai du 5 mai au 5 août 2025)

Lundi : fermé

Mardi : 9h30 – 12h15

Mercredi : 9h30 – 12h

Jeudi : 9h30 – 12h15

17h15 – 18h30

Vendredi : 9h30 – 12h15

Samedi : 10h – 12h

Téléphone : 02 33 65 51 34



Centre de loisirs



Cet été, le centre aéré Marcel Delaunay accueille vos enfants du 7 juillet au 1 août, et du 18 au 29 août 2025. Ce cadre atypique permet aux enfants et aux familles de vivre des vacances en pleine nature. Depuis 2019, l'Amicale des Ecoles Publiques, propriétaire des locaux, a délégué l'organisation des vacances à La Ligue de l'Enseignement de Normandie.

Depuis l'été dernier, les inscriptions se font désormais en ligne sur le portail familles. L'accès se fait via le site internet du centre :

<https://centre-loisirs-lfae.portail-defi.net/>

Des permanences d'inscriptions sont organisées pour les familles bénéficiant d'aides : le 21 mai de 16h à 18h et le 17 juin de 16h30 à 18h. En dehors de ces temps, l'équipe est disponible au centre de la Ferrière Aux Etangs du lundi au jeudi.



Des sorties piscine, une journée à la mer, des découvertes locales, des veillées familles, des bivouacs, des sorties vélo et des initiations sportives seront au rendez-vous ! 5 séjours seront également proposés : « City Break », « Etape en forêt », « Aventures sportives », « Grand large » en juillet, et « P'tit breton » en août.

Vous retrouverez à la direction du centre Zoé Dimpres et l'équipe d'animation composée d'habités et de nouvelles recrues : Louane, Ludivine, Pierre, Marion, Charlotte, Florian, Léanne, Lucas, Alexis, Oriane, Raphael, Amélia, Margaux, et Timéo !

Pour rappel, le téléphone 02.33.64.45.01 n'existe plus.

Un seul numéro pour contacter le centre : 06.65.80.82.33

Contact par mail : centre-stclairdehalouze@laliguenormandie.org

NORMANDIE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Pour tout renseignement concernant la location de la salle du centre, se rapprocher de l'Amicale des Écoles Publiques.

Contact : Guy JAGLIN – 02 33 96 01 12

Agenda

Médiathèque Atout Lire

Site Internet : atout-lire61

Adresse mail : atout-lire61@orange.fr

Tél : 02 33 65 71 02

2025, la médiathèque fête ses 25 ans !

La médiathèque, située derrière la mairie, est ouverte toute l'année en dehors du mois d'août, les **mercredis de 14h à 17h** et les **samedis de 14h30 à 17h30**.

Elle dispose de romans, livres en gros caractères, documentaires, BD, livres audios, CD audios, DVD, jeux de société et jeux vidéos pour tous publics. Elle dispose d'un budget pour l'achat de livres et emprunte des documents à la Médiathèque Départementale de l'Orne.

Le prêt est gratuit pour tous, habitants de la commune ou hors commune.

Exposition d'œuvres d'art tout au long de l'année.

Animations gratuites prévues à la médiathèque de juin à décembre 2025 (sous réserve de modifications) :

Juin Jeudi 12 à 14h : dictée
 Jeudi 19 à 14h : scrabble
 Mardi 24 de 16h30 à 18h30 : ouverture médiathèque

Septembre Jeudi 11 à 14h : atelier dictée
 Mardi 16 à 10h : bébé lecteur
 Jeudi 18 à 14h : atelier scrabble

Octobre Jeudi 9 à 14h : atelier dictée
 Lundi 13 : présentation de la naturopathie avec Nathalie Joye
 Jeudi 16 à 14h : spectacle Racont'Arts pour les scolaires
 Jeudi 30 à 14h : atelier scrabble

Vacances Toussaint : animation jeunes avec Louane (programmation en cours)

Novembre Jeudi 13 à 14h : atelier dictée
 Jeudi 20 à 14h : atelier scrabble

Décembre Jeudi 4 à 14h : atelier dictée
 Lundi 15 à 15h : atelier composition florale de Noël
 Jeudi 18 à 14h : atelier scrabble

Atout Lire gère également la Cabine à livres située à l'entrée de la rue Pasteur.
Merci de ne pas y déposer de livres abîmés.

Tournoi de football

Dimanche 15 juin, le Racing club de Halouze organise un tournoi de football au stade. Rendez-vous à 9h

Inscriptions conseillées : 06 26 22 46 59 / 06 73 75 27 32



Agenda

Fête communale

Samedi 21 et dimanche 22 juin aura lieu la fête communale. Programme détaillé sur les flyers !

Kermesse de l'école

Dimanche 29 juin, kermesse de l'école à Saint-Clair-de-Halouze. Au programme : structures gonflables, spectacle, tombola, restauration, buvette, jeux...



Randonnée guidée – Marais du Grand Hazé à Briouze

Mardi 15 juillet de 14h30 à 16h30, la médiathèque Atout Lire organise une randonnée guidée pour adultes et enfants de plus de 8 ans. Départ groupé à 13h45 sur le parking de l'école. Coût : 2,50 €. Gratuit - de 12 ans. Réservation obligatoire : atoutlire61490@gmail.com ou 07 80 44 29 18

Les petits plats dans les grands, spectacle tout public



Samedi 2 août à 18h30, la Cie Les Balbutiés vous invite à participer à un spectacle de théâtre d'improvisation. Trois comédiens jouent des scènes dont les "ingrédients" sont imposés par le public dans un joli décor de restaurant.

Spectacle familial dès 5 ans. **Gratuit**

Belote et tripes

Les 20 et 21 septembre, l'association Familles rurales organise son traditionnel week-end belote – tripes à la salle des fêtes.

Repas des Anciens

Dimanche 26 octobre à la salle des fêtes

Karaoké d'Halloween



Vendredi 31 octobre, la Cabane à bidules propose une journée Halloween à la salle des fêtes :

- les plus jeunes sont invités avec leur plus beau déguisement à une chasse aux bonbons dans les cités suivie d'un goûter (sous la responsabilité des parents)
- la soirée sera consacrée à un nouveau karaoké à la salle des fêtes. Buvette et food-truck le soir. **Gratuit**

Repas choucroute

Dimanche 16 novembre, le Club de l'amitié propose un repas choucroute à la salle des fêtes.

Poule au blanc

Samedi 22 novembre, le RCH propose un repas poule au blanc à la salle des fêtes du Châtellier.



FÊTE De ST CLAIR

21 ET 22 JUIN 2025

Informations & Inscriptions
Mairie de Saint Clair de Halouze :
02.33.66.91.72

SAMEDI
21 juin

A partir de 07h - Vide grenier

14h- Concert - Conservatoire
de Flers

17h-Concours de dessins-APE
A partir de 19h-repas sous
barnums - par la Gym / Train
des loisirs

23h-Défilé aux lampions-RCH

23h30 - Feu d'artifice suivi
d'un bal en plein air

DIMANCHE
22 juin

A partir de 07h - Vide grenier

12h- Restauration rapide par
Familles rurales

14h-Karaoké- Par la Cabane à
bidules

15h30- Olympiades- Sambo
réservation : 06 38 55 46 19

Dans l'après-midi : passage
des cyclistes "Les virées
normandes" du Tour de
France 

TOUT LE WEEK-END

Manèges et confiseries 

Structures gonflables

Stand de maquillage par
Valérie Guérillon

Restauration et buvette sur
place du samedi midi au
dimanche après-midi

Pot de clôture offert par la
municipalité le dimanche à
18h30

**Venez nombreux fêter
la musique !**